

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
 POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU CENTRE DE GESTION DE LA SOMME**

SCRUTIN DU 28 OCTOBRE 2020

OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants des établissements publics locaux – 2020

Le 28 octobre 2020 à 14 heures s'est réunie la commission départementale chargée du recensement et du dépouillement, instituée par l'arrêté du 31 août 2020 du Président du Centre de Gestion de la Somme, dans les conditions prévues par le décret n°85-643 du 26 juin 1985.

- Secrétaire : **Bénédictie THIEBAUT**
- Représentants des listes :
 Liste 1 : Claude CLIQUET / Association des Maires de la Somme

A 14 heures, le Président a déclaré le scrutin ouvert.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 : la liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et la ou les enveloppes intérieures ont été déposées dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouvertes.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

Cas de nullité	Nombre d'enveloppes
non acheminées par la poste	1
parvenues au bureau central de vote après l'heure fixé pour la clôture du scrutin	0
ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	0
parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	0
comprenant plusieurs enveloppes intérieures	0
autre cas de nullité	7

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- Nombre d'électeurs inscrits dans le département de la Somme : **146**
- Nombre de voix : **2390**
- Nombre d'enveloppes reçues au Centre de Gestion : **76 enveloppes extérieures**

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

- Total des voix attribuées aux électeurs : 1716
- Nombre de bulletins nuls : 22
- Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages valablement exprimés : 1694

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
- Liste 1 : Claude CLIQUET / Association des Maires de la Somme	1694

L'ensemble des sièges à pourvoir pour le collège des établissements publics locaux (3 sièges pour les représentants titulaires et 3 sièges pour les représentants suppléants) sont attribués à la liste unique présentée par Monsieur Claude CLIQUET en partenariat avec l'Association des Maires de la Somme.

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus :

Membres Titulaires	Membres Suppléants	Nom de la liste
THIEBAUT Bénédicte	BABAUT Alain	Claude CLIQUET / AMS
DEMARTHE Pascal	HERTAULT Claude	Claude CLIQUET / AMS
LAMOTTE Dominique	RIOJA José	Claude CLIQUET / AMS

Observations et réclamations :

Néant

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 octobre 2020 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Fait à Amiens, le 28 octobre 2020

Le Président,



Claude CLIQUET
Président du Centre de Gestion de la Somme

La Secrétaire,



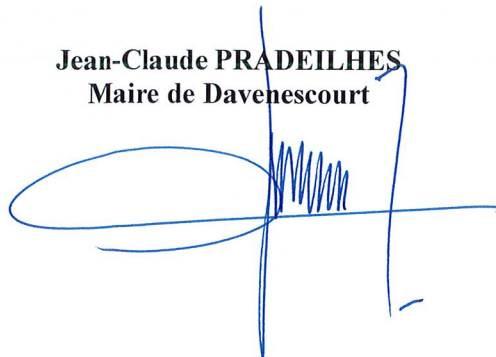
Bénédicte THIEBAUT
Présidente de la Communauté
de Communes du Grand Roye

Les représentants de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes :

Annick MARECHAL
Maire de Vauvillers



Jean-Claude PRADEILHES
Maire de Davenescourt



Monique VAQUETTE
Maire de Bray Sur Somme



Céline COURIAT
Directrice du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Somme



Nicolas GRENIER
Directeur de la Citoyenneté et de la légalité
de la Préfecture de la Somme

